

REGLEMENT DE COURSE DU CHAMPIONNAT ENDURO NC 2020

ARTICLE 1

Présentation :

Le club de **OUENGI SPORTS AVENTURES** (OSA) sous la direction de la commission VTT et du **Comité Régional de Cyclisme de Nouvelle-Calédonie**, organise le dimanche 20 septembre 2020 le CHAMPIONNAT d'ENDURO NC 2020. cf programme.

Les coureurs pourront participer uniquement s'ils sont LICENCIES FFC 2020

PAS DE COURSE EN VTTAE

L'organisation ne pourra être tenue pour responsable en cas d'interruption volontaire ou non de la course. Aucuns recours ne pourront être demandés.

ARTICLE 2

Les Catégories :

| | |
|----------|-------------------------------|
| CADETS | 15 – 16 ans |
| JUNIORS | 17 – 18 ans |
| DAMES | Féminines à partir de JUNIORS |
| SENIORS | 19 – 39 ans |
| MASTER 1 | 40 - 49 ans |
| MASTER 2 | 50 – 59 ans |
| MASTER 3 | A partir de 60 ans |

ARTICLE 3

Les droits d'inscription :

Aucuns droits d'inscription ne seront demandés, cette course est prise en charge par le CRCNC.
Les inscriptions se feront uniquement sur IN LIVE, votre numéro de licence sera obligatoire (*ce dernier peut être obtenu sur le site de FFC*). Les inscriptions seront acceptées jusqu'au **jeudi 17 Septembre à 20H.**

Aucunes inscriptions ne seront prises en compte passé ce délai.

L'inscription est personnelle est devra être faite par le coureur et non par son club.

**Le dopage est prohibé, tout comme l'alcool et les drogues.
Il est interdit de fumer sur le circuit.
Merci aux éventuels fumeurs de respecter les sportifs et les lieux.**

ARTICLE 4

VTT et équipements du pilote :

Pour être autorisé en **COURSE**, le matériel doit être **OBLIGATOIREMENT** le suivant :

- 1 VTT, roues 26',27.5',29' pouces uniquement. Les roues peuvent être différenciées sur le VTT Les freins doivent être en état de fonctionnement optimal.
Les cintres et bar-ends bouchonnés.
L'état général du VTT doit être satisfaisant, répondant aux normes FFC pour l'ENDURO.
- 1 casque homologué CE, jet ou intégral avec jugulaire sanglée.
(L'intégral est également, vivement conseillé)
INTEGRAL AVEC MENTONNIERE MONO-BLOC OBLIGATOIRE SI REMONTEE MECANISEE
- 1 dorsale homologuée CE ou un sac à dos avec protection dorsale homologué
- 1 paire de gants longs
- 1 paire de genouillères *(les coudières sont également, vivement conseillées)*
- 1 paire de chaussures de sport fermées.
- La plaque de guidon (fournie par l'organisation).
Attention : La perte de la plaque entraine une disqualification immédiate

Les « GoPro » et autres caméras d'actions sont interdites sur le VTT et le pilote en **COURSE**

Les compétiteurs sont seuls responsables de la conformité, aux normes en vigueur, du matériel qu'ils utilisent, ainsi que de leur entretien.

SANS CES ELEMENTS LES COMMISSAIRES NE LAISSERONT PAS PRENDRE LE DEPART AUX COUREURS

POUR LES LIAISONS SEUL LE PORT DU CASQUE SANGLE RESTE OBLIGATOIRE

Un contrôle technique sera réalisé lors du contrôle de l'équipement du coureur au début de chaque spéciale. SANS CES ELEMENTS LES COMMISSAIRES NE LAISSERONT PAS PRENDRE LE DEPART AUX COUREURS

SI LES LIAISONS SONT MECANISEES, ALORS LE PORT DU CASQUE EST OBLIGATOIRE

ARTICLE 5

L'accès à la course et autorisations de départs :

Pour pouvoir prendre part à la course et être autorisé à prendre le départ, le coureur **DOIT OBLIGATOIREMENT** :

- Avoir fait valider le contrôle de son vélo par les commissaires en charge.
- Avoir émarginé la feuille de course.
- Avoir un équipement conforme et en règle.

Le dopage est prohibé, tout comme l'alcool et les drogues.

Il est interdit de fumer sur le circuit.

Merci aux éventuels fumeurs de respecter les sportifs et les lieux.

Règlement de course du CHAMPIONNAT d'ENDURO de Nouvelle- Calédonie 2020

Les licenciés doivent être en tenue officielle de club. L'uniformité des tenues de club est obligatoire.

Tout manquement à l'un de ces points mettra dans l'obligation les commissaires de mettre **HORS COURSE IMMEDIATEMENT** le coureur concerné, sans possibilité pour ce dernier d'avoir quelque recours que ce soit. **IL SERA DISQUALIFIE DE LA COURSE.** Il est donc de la responsabilité du coureur de prendre toutes les dispositions nécessaires avant de se présenter sur la ligne de départ.

Le contrôle des vélos se poursuivra également sur la ligne départ : tout concurrent avec un vélo et un équipement non conforme ne pourra prendre le départ !

ARTICLE 6

En course :

Sur le parcours, les coureurs doivent **OBLIGATOIREMENT** respecter plusieurs points :

- Être fairplay et respectueux des autres concurrents et de l'organisation
- Ne pas couper ou sortir de la piste, **SOUS PEINE DE DISQUALIFICATION**
- Les coureurs avant ont la priorité sur les coureurs rattrapant
- Les coureurs annoncent leurs dépassements aux rattrapés
- Ne pas faire demi-tour sur le parcours, **SOUS PEINE DE DISQUALIFICATION**
- Ne pas rester au milieu de la piste après un incident mécanique ou physique
- Un coureur dépassé par le premier de sa catégorie sera mis hors course et classé

Le non-respect de ces règles ou l'utilisation de tout autre moyen déloyal pour obtenir un avantage à l'encontre des autres concurrents entraînera **la mise hors course et la disqualification du coureur.** Le coureur est seul responsable de son parcours.

ARTICLE 7

Le Parcours :

Les spéciales et leur déroulement seront annoncés le jour J

Les temps de course devront être conformes à la réglementation fédérale pour les **CADETS**, à savoir :

| Durée de la spéciale | Durée de la partie physique | Nombre de spéciales |
|-----------------------------|--|------------------------------------|
| 30 s à 5 min | 5 à 15 min Temps de course MAX 3h00 Liaison incluses | MINIMUM 3 SPECIALES DIFFERENTES |

Le dopage est prohibé, tout comme l'alcool et les drogues.

Il est interdit de fumer sur le circuit.

Merci aux éventuels fumeurs de respecter les sportifs et les lieux.

Règlement de course du CHAMPIONNAT d'ENDURO de Nouvelle- Calédonie 2020

Les temps de course devront être conformes à la réglementation fédérale à partir de **JUNIOR**, à savoir :

| Durée de la spéciale | Durée de la partie physique | Nombre de spéciales |
|----------------------|-----------------------------|------------------------------------|
| 3 à 10 min | 15% (25s à 1 min 30s) | MINIMUM 3 SPECIALES DIFFERENTES |
| 10 à 25 min | 20% (2 à 5 min) | |

Une barrière horaire sera mise en place afin d'éviter que les coureurs pas suffisamment rapides ne mettent l'organisation en retard dans son déroulement du programme de course

ARTICLE 8

La « zone technique » en course :

Elle sera aménagée également en conformité avec la réglementation FFC, en termes d'implantation. Une zone entre les spéciales sera installée dans la mesure du possible.

Pour l'assistance des coureurs. **ATTENTION** il sera autorisé d'assister un coureur que dans cette dite zone, toute aide directe autre que celle d'un coureur encore en course en dehors de ladite zone entraînera la **DISQUALIFICATION** du coureur assisté. Seuls les pilotes peuvent s'entraider sur un point de vue main d'œuvre et outillage.

AUCUNE AIDE EN MATERIEL NE SERA AUTORISEE DURANT LA COURSE.

ARTICLE 9

Le ravitaillement liquide et solide :

Il sera possible de ravitailler un ou plusieurs coureurs tout au long de l'épreuve. Il ne sera autorisé que le ravitaillement liquide et solide du ou des coureurs. Les personnes autorisées peuvent appartenir ou non au club du ou des coureurs ravitaillés. Pour des mesures de sécurité en course, il pourra être imposé par l'organisation des localisations précises pour les ravitaillements. La zone technique devra être utilisée à cet usage dans la mesure où elle ne porte pas préjudice à la course des coureurs en termes de pilotage et de perte de vitesse.

ARTICLE 10

Environnement

Par ailleurs, chaque concurrent doit formellement être très respectueux de l'environnement. Ne rien jeter sur les chemins en dehors des zones de ravitaillement sous peine de pénalité.

Afin de respecter la flore, il est interdit d'emprunter le parcours en dehors du balisage.

Il est interdit de suivre les coureurs à moto, VTT, VTTAE ou tous autres moyens.

L'organisateur se réserve le droit de modifier le parcours et/ou les horaires de départ suivant les conditions climatiques, voire d'annuler et/ou reporter les épreuves prévues,

Les animaux domestiques (chiens) sont interdits sur la propriété (même tenu en laisse).

Le dopage est prohibé, tout comme l'alcool et les drogues.

Il est interdit de fumer sur le circuit.

Merci aux éventuels fumeurs de respecter les sportifs et les lieux.

ARTICLE 11

Les Podiums et Protocoles :

La participation des vainqueurs aux cérémonies protocolaires est **OBLIGATOIRE**.

L'absence entraîne automatiquement l'annulation au classement et des gains. Le classement serait alors établi de nouveau.

Les concurrents doivent participer à la cérémonie protocolaire en tenue de coureur ou tenue officielle du club.

LE COLLEGE DES MEMBRES DE LA COMMISSIONS VTT, CONTROLERA ET VERIFIRA QUE LE RESPECT DES PROTOCOLES EST BIEN EFFECTUE, ET SANCTIONNERA SI NECESSAIRE LES COUREURS MANQUANT A LEUR OBLIGATION MEME SI AUCUNE RECLAMATION N'AURAIT PAS ETE DEPOSEE

ARTICLE 12

Les Pénalités de course :

| <u>CRITERES</u> | <u>PENALITES</u> |
|--|--|
| Changement de cadre, fourche, bras AR et roues | 5 min, si le collège des arbitres est prévenu, et mise hors course dans le cas contraire |
| Plaque de guidon ou dossard non porté | 5 min |
| Non-respect du parcours balisé | de 30s minimum à la mise hors course |
| Assistance extérieure en dehors des zones prévues à cet effet (seul l'entraide entre pilote est autorisée en main d'œuvre et outils) | MISE HORS COURSE |
| Présentation au départ sans les protections obligatoires | REFUS DU DEPART |
| Retard au départ | Refus du départ, temps de pénalité mini 5 min ou Mise hors course |
| Non-respect de l'équipement obligatoire en spéciale | MISE HORS COURSE |
| Non port du casque en liaison | 15 min de pénalité à la mise hors course |
| Retard aux émargements | Refus du départ, temps de pénalité mini 5 min ou Mise hors course |

ARTICLE 13

Les réclamations :

Les réclamations concernant le déroulement de l'épreuve ou les comportements des autres concurrents doivent être déposées par écrit et signées du coureur dans un délai de 15 minutes maximum après sa course avec un chèque de caution de 3000 F, qui sera rendu si la requête est positive.

Les réclamations concernant le classement doivent être déposées dans un délai de 15 minutes après l'affichage des résultats, sous les mêmes conditions.

Le dopage est prohibé, tout comme l'alcool et les drogues.

Il est interdit de fumer sur le circuit.

Merci aux éventuels fumeurs de respecter les sportifs et les lieux.

Règlement de course du CHAMPIONNAT d'ENDURO de Nouvelle- Calédonie 2020

Le collège des commissaires et arbitres règlera le différent immédiatement en se réunissant sur place. Tout concurrent mis en cause doit être entendu par le collège des commissaires et arbitres.

ARTICLE 14

Les Non-Licenciés (NL) :

Ils ne seront pas autorisés sur cette course, qui est uniquement réservée aux licenciés FFC

ANNEXES :

- Programme de la course
- Bulletin d'inscription - Autorisation parentale
- Plan d'accès au site de la OUENGI.

**Le dopage est prohibé, tout comme l'alcool et les drogues.
Il est interdit de fumer sur le circuit.
Merci aux éventuels fumeurs de respecter les sportifs et les lieux.**

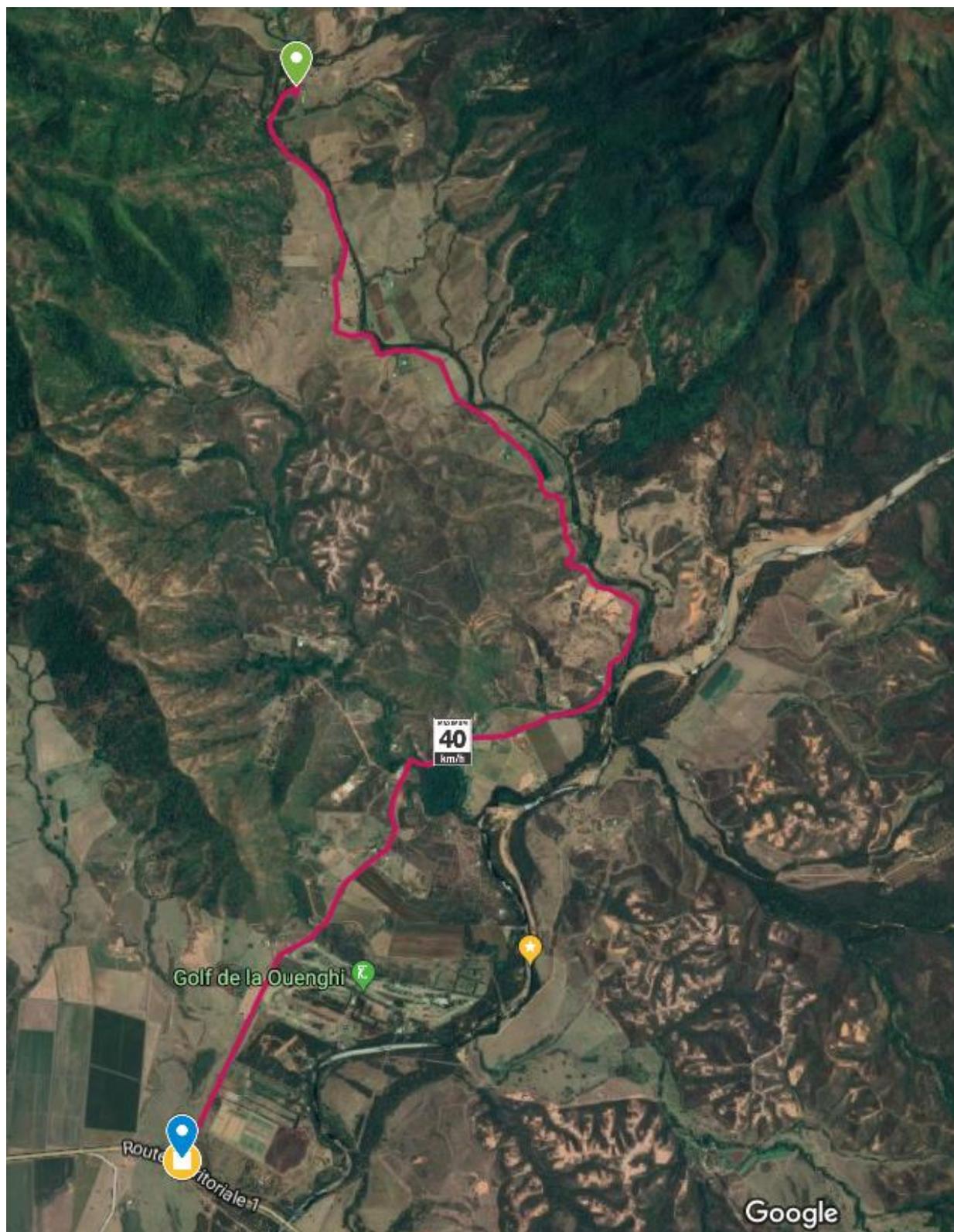
PROGRAMME DE LA COURSE

Dimanche 8 septembre au matin :

| | |
|--------------------------------|---------------------------------|
| à partir 07h00 : | Arrivée souhaitée des coureurs |
| à partir 07h00 jusqu'à 08h00 : | Emargement + contrôle technique |
| 08h10 : | Briefing |
| 08h15 jusqu'à 13h00 : | Course |
| À partir de 13h30 | Podiums et Protocole |

PLAN D'ACCES / DU SITE

BIKE PARK de la OUENGI



<https://www.google.com/maps/@-21.8641669,166.1295697,9167m/data=!3m1!1e3!4m2!6m1!1s1wEV6Dg9-k8vsGamJmJoh5-vNuTE5xXgn>

**Le dopage est prohibé, tout comme l'alcool et les drogues.
Il est interdit de fumer sur le circuit.
Merci aux éventuels fumeurs de respecter les sportifs et les lieux.**